



**CHARTRE D'ENGAGEMENT
ENTRE L'ETAT ET LE CLUB D'ENTREPRISES DÉPARTEMENTAL
« L'AUDE, UNE CHANCE. LES ENTREPRISES S'ENGAGENT ! »
POUR LA MISE EN ŒUVRE DE DISPOSITIONS
EN FAVEUR DE L'INCLUSION ET DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE**

Entre

L'Etat, représenté par le Préfet de l'Aude

D'une part,

Et

Le Club d'entreprises départemental « l'Aude, une chance. Les entreprises s'engagent ! » représenté par Monsieur Thierry Marro, Chef d'Agence Aude COLAS MIDI-MÉDITERRANÉE et Madame Nathalie Pignol, Présidente de la SAS AGRITP, qui seront désignés dans le texte par «les leaders»,

D'autre part,

Il a été convenu et arrêté ce qui suit :

Dans la continuité de la mobilisation nationale « La France, une chance pour chacun » du 22 mai 2018, le Gouvernement a souhaité mettre en œuvre les moyens qui permettront à chacun de trouver sa place dans la société, quels que soient ses difficultés, ses orientations, le territoire sur lequel il vit ou ses origines. Cela nécessite une implication de tous les acteurs : l'Etat, les élus de la République, les acteurs économiques et sociaux.

L'objectif est de créer les conditions d'une croissance inclusive à même de concilier l'économie et le social et de renforcer notre pacte républicain.

Pour répondre à cet enjeu, le meilleur levier de l'inclusion est l'accès à l'emploi, pour lequel la mobilisation des entreprises est essentielle. L'objectif est de reconnaître leur rôle majeur dans la cohésion sociale du pays et leur force de transformation en facilitant et accompagnant la mise en œuvre d'engagements volontaires, innovants et concrets en faveur du développement des compétences, de l'orientation et de l'accès au marché du travail de nos concitoyens, en particulier les plus fragiles.

Dans cette perspective, un plan de mobilisation national des entreprises a été lancé par le Président de la République, le 17 juillet 2018.

Le club d'entreprises « l'Aude, une chance. Les entreprises s'engagent ! » souhaite s'inscrire dans cette démarche. En signant la présente charte, les entreprises manifestent leur volonté de travailler ensemble et avec l'ensemble de leurs partenaires publics et privés au service de l'inclusion dans l'emploi.

Article 1 – Objet de la charte

La présente charte prévoit les engagements du club d'entreprises « l'Aude, une chance. Les entreprises s'engagent ! » au titre de son intervention volontaire en faveur de l'inclusion et de l'insertion professionnelle.

Elle prévoit également les moyens d'accompagnement mobilisés par l'Etat pour faciliter la mise en œuvre et le suivi des engagements du club et des entreprises, ainsi que la convergence des besoins des membres du club d'entreprises « l'Aude, une chance. Les entreprises s'engagent ! » et des publics du territoire.

Article 2 – Domaines d'intervention et engagements du club d'entreprises départemental « l'Aude, une chance. Les entreprises s'engagent ! »

En cohérence avec les priorités nationales, les thématiques d'intervention retenues pour le présent club feront l'objet d'un avenant mentionnant la liste des entreprises qui s'engagent et leurs référents ainsi que leurs engagements individuels. Cet avenant à la charte sera rédigé, avec l'appui, de l'Unité Départementale de l'Aude de la DIRECCTE Occitanie et des leaders du club.

Les 14 thématiques sont les suivantes :

- Accueil des stagiaires de 3^{ème} ou des lycées professionnels issus des QPV.
- Contribution à l'orientation et aux « parcours avenir » de découverte de l'entreprise.
- Accès de tous les jeunes à l'apprentissage et à l'alternance, en particulier jeunes des QPV et jeunes handicapés.
- Réalisation de parrainages.
- Accompagnement et recrutement de jeunes en parcours d'insertion (E2C, EPIDE, Garantie jeunes, etc.).
- Partenariats renforcés avec les réseaux de l'inclusion et de l'IAE (accompagnement, formation, recrutement).
- Accompagnement et recrutement de travailleurs handicapés.
- Recrutement dans le cadre du dispositif "Emplois francs"
- Accompagnement et recrutement de réfugiés (programme Hope...).
- Formation et insertion dans l'emploi de personnes (dont jeunes) placées sous main de justice.
- Mise en place de démarches innovantes en faveur de « l'emploi/inclusion ».
- Participation au changement d'échelle dans l'offre d'insertion par l'économie (clauses sociales marchés publics, politiques d'achats responsables, etc.).
- Mise en situation professionnelle, recrutement de personnes en parcours d'insertion ou issues de parcours d'insertion.
- Engagements pour l'accès solidaire aux produits et services (alimentation, énergie, eau, etc.).

La présente charte sera déclinée dans une fiche par entreprise, dans laquelle chaque entreprise résumera ses engagements.

Article 3 – Engagements de l'Etat

Le Haut-Commissariat aux compétences et à l'inclusion par l'emploi, rattaché à la Ministre du Travail, assure la coordination de l'ensemble des Clubs départementaux et notamment le partage au niveau national des bonnes pratiques. Il compilera l'ensemble des reportings départementaux.

Les services de l'Etat s'engagent à apporter un appui pour répondre aux besoins des membres du club d'entreprises départemental «l'Aude, une chance. Les entreprises s'engagent !», faciliter la concrétisation des engagements et à valoriser les réalisations.

Les services de l'Etat mettront à disposition :

- Un kit disponible en format électronique. Ce kit comprend un descriptif de la situation économique/emploi du département, des fiches pratiques sur les dispositifs, relevant des politiques publiques, intégrés aux thématiques d'action pour guider les membres du club d'entreprises départemental «l'Aude, une chance. Les entreprises s'engagent !» sur les axes les plus sensibles du territoire ;
- Un « carnet d'adresses » répertoriant les interlocuteurs référents sur le territoire.

Pour cet accompagnement, les membres du club pourront s'appuyer sur l'Unité Départementale de l'Aude de la DIRECCTE Occitanie.

Outre les services de l'Etat, ils s'appuieront également sur l'ensemble du Service Public de l'Emploi dont notamment Pôle Emploi et les missions locales, en lien notamment avec les structures de l'IAE, etc.

Article 4 – Dispositifs de suivi et d'évaluation de la charte

Les services de l'Etat et le club d'entreprises départemental « l'Aude, une chance. Les entreprises s'engagent ! » se réuniront tous les trimestres pour analyser la mise en œuvre de la charte et proposer les aménagements utiles.

Modalités de suivi et bilan à définir en commun : chaque club départemental ayant la possibilité de prendre des engagements sur mesure, les indicateurs de suivi seront adaptés aux engagements départementaux. Pour autant, des indicateurs communs sont proposés et précisés, en annexe, dans l'avenant à la présente.

Article 5 – Dispositifs de communication

Le Haut-Commissariat aux compétences et à l'inclusion par l'emploi et le Préfet de l'Aude organiseront et coordonneront, en complémentarité, les opérations de communication et notamment vis-à-vis de la presse.

Les membres du Club « l'Aude, une chance. Les entreprises s'engagent ! » s'engagent à : organiser le porte-parolat de leur Club mais également à mobiliser tous membres ou salariés.ées des entreprises pour, par exemple, témoigner auprès de leurs pairs des autres départements, dans le cadre de la communication institutionnelle sur le projet ou à accueillir des journalistes....

Dans ce cadre, les membres du Club bénéficient d'un droit de regard sur le produit final en échange d'une cession de leur droit à l'image.

Fait à Carcassonne, le 03/07/2019

Le Préfet de l'Aude

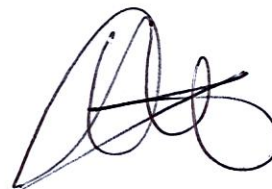


Alain Thirion



Pour le club « l'Aude, une chance. Les entreprises s'engagent ! »

Monsieur Thierry Marro, Chef d'Agence Aude
COLAS MIDI-MÉDITERRANÉE



Madame Nathalie Pignol,
Présidente de la SAS AGRITP



LA FRANCE,
UNE CHANCE.

**LES ENTREPRISES
S'ENGAGENT !**

#LAFRANCEUNECHANCE



**AVENANT A LA CHARTE D'ENGAGEMENT ENTRE L'ETAT ET LE CLUB D'ENTREPRISES
DEPARTEMENTAL L'AUDE, UNE CHANCE. LES ENTREPRISES S'ENGAGENT !**

Entreprise :

Nom du représentant :

Thématique	Indicateurs associés	Engagements 2019
Accueil des stagiaires de 3^{ème} et des filières professionnelles issus des QPV	Nombre de stages proposés Nombre de jeunes accueillis en stage	
Contribution à l'orientation et aux "parcours avenir" de découverte de l'entreprise	Nombre et nature des actions réalisées dans des établissements scolaires Estimation du nombre de jeunes scolarisés concernés	
Accès de tous les jeunes à l'apprentissage et à l'alternance, en particulier jeunes des QPV et jeunes handicapés	Nombre des recrutements en contrats d'alternance dont part des jeunes QPV ou jeunes handicapés % des alternants dans l'entreprise	
Réalisation de parrainages	Nombre de collaborateurs parrains Nombre de jeunes parrainés dont part des jeunes de QPV ou zone de revitalisation rurale	
Accompagnement et recrutement de jeunes issus de parcours d'insertion (Garantie jeunes, école 2^{ème} chance, Epide, etc.)	Nombre de jeunes en parcours accueillis (mise en situation professionnelle, stages, etc.) Nombre de jeunes recrutés issus de ces parcours	
Partenariats renforcés avec les réseaux de l'inclusion et de l'IAE (Accompagnement, formation, recrutement de personnes issues de l'IAE, EA, GEIQ)	Nombre de bénéficiaires accueillis (mise en situation professionnelle, etc.) Nombre de personnes recrutées issues de ces parcours	
Accompagnement et recrutement de personnes handicapées	Taux d'emploi direct de travailleurs handicapés Nombre de recrutement de personnes handicapées	
Recrutement dans le cadre du dispositif "Emplois francs"	Nombre de recrutements de demandeurs d'emploi domiciliés en QPV dans le cadre du dispositif "Emplois francs" et hors dispositif	
Accompagnement et recrutement de réfugiés	Nombre de parrainage de réfugiés réalisés Nombre de réfugiés recrutés	
Formation et insertion professionnelle de personnes, dont jeunes, placées sous main de justice	Partenariats en faveur de la réinsertion professionnelle de détenus	

	Nombre de détenus accueillis pour mise en situation professionnelle Nombre de recrutement d'anciens détenus		
Mise en place de démarches innovantes "emploi / inclusion"	Démarches innovantes réalisées ou prévues		
Participation au changement d'échelle dans l'offre d'insertion par l'économie (Politiques d'achats responsables, sous- traitance dans le cadre de l'OETH, etc.)	Démarches réalisées ou prévues		
Engagements pour l'accès solidaire aux produits et services (Alimentation, énergie, eau, etc.)	Démarches réalisées ou prévues		